



centre d'accueil C A A D  
pour adultes en difficulté

---

# 2013

RAPPORT ANNUEL

---





Le nouveau CAAD ouvrira ses portes à Saxon en 2016.

# SOMMAIRE

Message de la présidente .....	<b>4</b>
Mot du directeur .....	<b>6</b>
Bilan comparé au 31 décembre 2013 et 2012 .....	<b>9</b>
Rapport de l'organe de révision .....	<b>10</b>



# MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



© Yves Junod

“ Il n’y a pas de situation désespérée, le résident est une personne dont la dignité est reconnue, un individu ayant besoin de déterminer lui-même son existence. ”

Le CAAD résulte de plus de trente années d’histoire et a régulièrement évolué alors que les principes qui fondent son action demeurent inchangés: il n’y a pas de situation désespérée, le résident est une personne dont la dignité est reconnue, un individu ayant besoin de déterminer lui-même son existence.

Le foyer de Saxon étant devenu vétuste et trop exigü, un projet de nouveau bâtiment avait débuté en 2009. L’année 2013 aura été une année charnière et riche en émotion concernant ce projet. Remis en question au printemps à cause du climat d’austérité budgétaire, son abandon aurait signifié la fermeture du foyer de Saxon et... une grande incertitude quant à l’avenir du CAAD. En novembre, le Conseil d’Etat a pu donner un préavis positif à l’octroi d’une subvention, octroi confirmé quelques mois plus tard par un vote unanime du Grand Conseil.

A l’heure de faire le bilan de l’année écoulée, le conseil de fondation est reconnaissant de la confiance et du soutien accordés ; ce sont principalement les fruits du travail accompli au quotidien par les collaborateurs du CAAD. La construction du nouveau bâtiment va pouvoir débuter, et un nouveau chapitre de l’histoire du CAAD commencer à s’écrire.

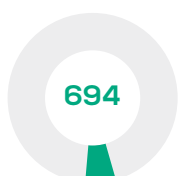
Sarika Pilet



## Types de prise en charge (nuitées)



PCHM  
Non-VS



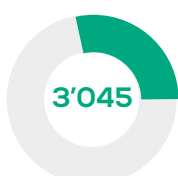
DP VS



PCR VS



PCR  
Non- VS  
et pénaux  
VS



PCHM

**DP** : domicile privé

**PCHM** : prise en charge hors murs

**PCR** : prise en charge résidentielle



# MOT DU DIRECTEUR

L'année 2013 confirme le profil des personnes prises en charge au CAAD. On reste dans le domaine du handicap psychique, mais avec des parcours chaotiques dès le plus jeune âge. Beaucoup de demandes nous sont adressées par les services du tribunal d'application des peines (TAPEM et SAPEM) de l'ensemble des cantons romands.

Évidemment, cette alternative entre l'établissement psychiatrique et pénitentiaire semble répondre à un vrai besoin. Pour l'hôpital psychiatrique c'est la possibilité, après l'urgence médicale, d'être orienté vers un lieu de vie. Pour les établissements pénitentiaires, c'est celle de ne pas maintenir dans un milieu fermé des personnes souffrant de troubles psychiques.

Malgré le renforcement sécuritaire après les événements de Genève (meurtre d'Adeline) et les mesures inhérentes à cette situation, nous avons été amenés à améliorer nos procédures de travail

(demandes de congé, fourniture d'informations, etc.) et d'accompagnement lors des sorties pour ce type de prise en charge. Il s'agissait de ménager les souhaits sécuritaires de la société et le bien-être psychique des personnes.

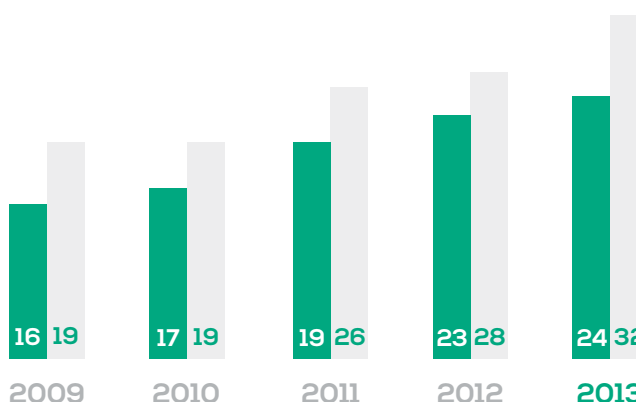
Nous constatons une vraie volonté de collaboration de l'ensemble de nos partenaires, qu'ils proviennent du domaine politique, économique, social, médical et juridique. Nous saluons tous les efforts qui ont été fournis afin d'optimiser l'accompagnement de personnes vulnérables.

Nous estimons que le Valais se donne les moyens de résoudre des problèmes de société.

Le CAAD dispose d'une équipe pluridisciplinaire très mobilisée pour réaliser son travail. Par son humanité, elle cherche à rejoindre et à comprendre les problématiques. Elle a appris à développer l'art de poser un cadre ferme qui favorise

## Nombre de collaborateurs

- Equivalent Plein Temps
- Nbre résidents



PROVENANCE  
DES RÉSIDENTS

24  
VALAIS

6  
GENÈVE

2  
FRIBOURG

1  
VAUD





la sécurité psychique et la liberté, deux éléments qui permettent le partenariat, l'autonomie et la réinsertion sociale.

Le défi que nous relevons au CAAD est de réunir plusieurs métiers qui peuvent sembler antinomiques. Le but est d'appliquer une approche systémique de laquelle découle une action concertée. Chaque profession a pourtant ses postulats et ses prérogatives. Etant au service de nos résidents, nous avons établi des procédés de mise en commun de tout ce savoir et de toutes ces pratiques, afin d'en tirer le meilleur pour soutenir nos résidents.

**André Naudin**  
Directeur



André Naudin, Directeur du CAAD



# BILANS COMPARÉS

AU 31 DÉCEMBRE 2013 ET 2012

ACTIF	31.12.2013	31.12.2012
<b>CIRCULANT</b>		
Liquidités	486'888.00	511'278.00
Titres	121'506.00	101'443.00
Débiteurs	385'032.00	381'697.00
Provision pour perte sur débiteurs	-32'000.00	-32'000.00
Actifs de régularisation	115'905.00	183'501.00
	1'077'331.00	1'145'919.00
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		
Garanties de loyer	32'968.00	26'089.00
Dépôt de garantie leasing	2'000.00	2'000.00
	34'968.00	28'089.00
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		
Immeubles	2'351'145.00	2'011'145.00
Subvention OFAS Immeubles	-1'034'145.00	-1'034'145.00
Véhicules	59'425.00	63'425.00
Subvention Etat du Valais véhicules	-43'425.00	-43'425.00
Matériel et mobilier	225'620.00	176'928.00
Subvention Etat du Valais matériel et mobilier	-173'620.00	-116'928.00
Informatique	51'552.00	39'000.00
Subvention Etat du Valais Informatique	-31'552.00	-30'000.00
	1'405'000.00	1'066'000.00
<b>TOTAUX DE L'ACTIF</b>	<b>2'517'299.00</b>	<b>2'240'008.00</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>DETTES A COURT TERME</b>		
Fournisseurs-créanciers	120'297.00	142'128.00
Etat du Valais - subventions à rembourser	189'259.20	150'629.00
Autres dettes à court terme	53'240.00	57'381.00
UBS CC 100.532.01V portant intérêts	0.00	9'692.00
		0.00
	362'796.20	359'830.00
<b>DETTES A LONG TERME PORTANT INTERETS</b>		
UBS PH Saxon H1D	398'000.00	422'000.00
UBS PH Saxon H1Y	250'000.00	0.00
	648'000.00	422'000.00
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital initial	451'718.00	451'718.00
Provision pour rénovation Saxon	150'000.00	150'000.00
Fonds de réserve d'exploitation	368'480.00	384'152.00
Bénéfice non réparti CAAD	536'305.05	472'308.00
	1'506'503.05	1'458'178.00
<b>TOTAUX DU PASSIF</b>	<b>2'517'299.25</b>	<b>2'240'008.00</b>

Fondation CAAD - Centre  
d'accueil pour adultes en difficulté  
Route du Léman 95  
1907 Saxon

Yverdon-les-Bains, le 25 février 2014  
3205/DH/BA/jg

**RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTROLE RESTREINT  
AU CONSEIL DE FONDATION**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de la Fondation CAAD – Centre d'accueil pour adultes en difficulté pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

**FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA**

  
**D. Heiz**  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

  
**A. Araujo**  
Réviseur agréée

Annexes :

- Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe)

FIDUCIAIRE DANIEL HEIZ SA  
Avenue de Grandson 48 · CH-1400 Yverdon-les-Bains · T. +41 (0)24 447 21 21 · F. +41 (0)24 447 21 22  
info@fdhsa.ch · IDE CHE-106.397.400 · CHE-116.289.692 TVA



“ Grâce au CAAD et à ma prise de conscience, j’ai réussi à évacuer tout ce qui traînait au fond de moi. Bien que je vive en institution, je suis heureux. ”

Jean\*, résident du CAAD / \*prénom d’emprunt

## Impressum

Conception : Agence dialog - Danièle Bovier

Photos : lafouinographe.com - Aline Fournier / Bureau d’architectes Bonnard&Woeffray

Graphisme : /boomerang - Thomas Défago

Impression : Mengis Druck AG Visp





centre d'accueil **C A A D**  
pour adultes en difficulté



Route du Léman 95  
CH-1907 Saxon



T +41 27 744 33 95  
F +41 27 744 33 17



info@caad-valais.ch  
www.caad-valais.ch